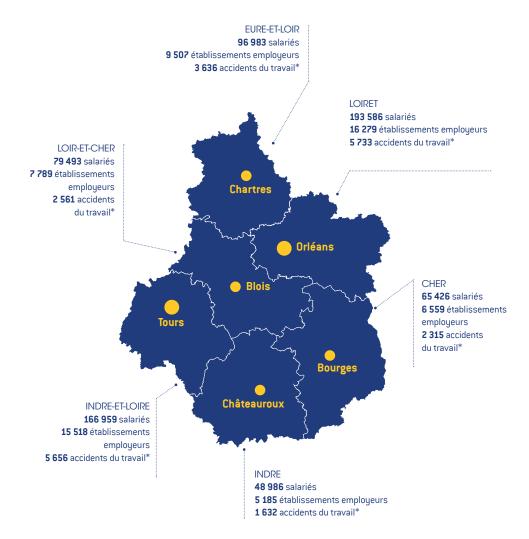
Informations territoriales

Salariés du privé (intérim inclus) hors agriculture



Sources: ACOSS-Urssaf 2021 - Exploitation extraction du 14/06/2023 *Accident du travail du régime général avec arrêt d'au moins un jour

A partir de Juin 2023, les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés



Égalité

Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DREETS INFOGRAPHIE
RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



Santé au Travail

Retrouvez d'autres indicateurs dans la publication partenariale : « <u>Indicateurs régionaux de santé au travail</u> » et une <u>synthèse</u> - Edition 2022 sur le site de la Dreets : <u>centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Travail et relations sociales</u> - rubrique « Publications »

L'emploi salarié en région Centre-Val de Loire

Répartition par taille d'entreprise des salariés et des établissements employeurs



La sinistralité des salariés du régime général en 2021

21 533

accidents du travail avec arrêt soit 31,8 accidents du travail pour 1000 salariés (contre 29,9 au niveau national) en diminution depuis 2019



9 114

concernent les femmes soit 42.4 %

4 027

soit 18,7 % des accidents de travail avec arrêt d'au moins un jour concernent les moins de 25 ans

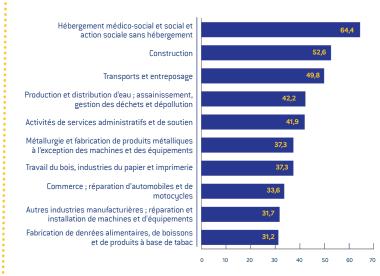
6,4 % des accidents du travail avec arrêt concernent des intérimaires embauchés depuis moins de 3 mois

1 066

maladies professionnelles avec arrêt d'au moins un jour •93,3% sont des troubles musculo-squelettiques

•39 sont liées à l'amiante

Indice de fréquence* des accidents du travail par secteur d'activité en région Centre-Val de Loire en 2021



Sources : Carsat Centre-Val de Loire - données 2021

La sinistralité des salariés du régime agricole en 2021

1 643

accidents du travail avec arrêt

dont 379 concernent les femmes



en baisse depuis 2019 (-1,9 %)

Indices de fréquence* les plus élevés :

Membres bénévoles des organismes sociaux (250) Scieries fixes (118)

Entreprises de jardins, paysage, reboisement (99)

Source : CCMSA - Données 2021

39.2 %

des accidents du travail avec arrêt concernent les moins de 30 ans

83

maladies professionnelles avec arrêt (-12,6 % par rapport à 2019)

Des expositions aux risques professionnels :

des enjeux accrus dans certains secteurs

Construction



6.4 % des salariés de la région

- Contraintes posturales et articulaires, manutention de charge, outils transmettant des vibrations aux membres supérieurs
- Risque chimique : [Hudrocarbure terpénique / chaux, silice cristalline, carburant)
- Contraintes organisationnelles

Métallurgie



des salariés de la région

- Contraintes posturales, articulaires (position debout / piétinement et déplacements à pied), bruit > 85dB
- Risque chimique (fumées de soudage, acier inoxydable et huiles
- Contraintes organisationnelles fentretien d'évaluation, suivi de procédures qualité strictes, abandon fréquent d'une tâche pour une autre non prévue, ...)

Transport-entreposage



5,9 % des salariés de la région

- Contraintes organisationnelles
- Contraintes posturales et articulaires, manutention manuelle de charge, déplacements à pied
- Conduite d'engins et de véhicules

Agriculture



1.6 % des salariés de la région

- Contraintes posturales et articulaires.
- Nuisances thermiques (intempéries)
- Risque chimique (carburants) et biologiques (travail au contact d'un réservoir animal. traitement des déchet

Santé - action sociale



() 14,7 % des salariés de la région

- Contraintes physiques (essentiellement positions debout / piétinements, déplacements à pied et manutention manuelle de charge),
- Risques liés aux agents biologiques et chimiques (alcool, eau de javel, ammonium, tensio-actifs...)
- Contraintes organisationnelles (contact tendu avec le public notamment)

^{*} Indice de fréquence : nombre d'accidents du travail pour mille salariés

^{*} Indice de fréquence : nombre d'accidents du travail pour 1000 salariés